

La France se définit-elle par « une » culture ?

Author : Jean-Michel Muglioni

Categories : [Politique](#)

Date : 27 janvier 2016

[Ce texte de Jean-Michel Muglioni a été originellement publié dans Mezetulle le 7 décembre 2015.](#)

La République Française ne se définit pas par « une » culture, par opposition aux sociétés multiculturelles, mais par la citoyenneté, qui est la reconnaissance de principes. Une certaine droite refuse l'idée républicaine et réduit en fin de compte l'identité française au simple rang de folklore, oubliant l'exigence d'universalité qui caractérise nos institutions.

Bruno Lemaire a fait de brillantes études littéraires, sanctionnées par une réussite aux concours les plus difficiles. Il a écrit notamment *Musique absolue, une répétition avec Carlos Kleiber* (Gallimard, 2012) – Carlos Kleiber chef d'orchestre européen et citoyen du monde. Bruno Lemaire est cultivé. Or dans un débat (1) où Jean-Luc Mélenchon répondait à la représentante du Front National que la laïcité de l'État ne juge pas des cultures et que la France est multiculturelle, Bruno Lemaire l'a interrompu, pour opposer au « modèle multiculturel » la croyance en « une culture française », « culture nationale ». Bref, il opposait au multiculturalisme un monoculturalisme. Or Jean-Luc Mélenchon ne défendait pas un multiculturalisme contraire à l'idée républicaine : il disait que les Français n'ont pas en commun « une » culture, mais des lois et des principes – liberté, égalité, fraternité. Il eut donc beau jeu de dénoncer le « catéchisme d'extrême droite » de son interlocuteur et de provoquer sa colère.

Bruno Lemaire a caractérisé alors la culture française par des grands hommes, de Gaulle, Bonaparte, des écrivains, Montaigne, Hugo, Camus, ce qui n'est pas sans vérité, mais il a répondu à Jean-Luc Mélenchon qui lui demandait si Kant appartient à la culture française : « c'est une culture qui appartient à la culture européenne, ce n'est pas la culture nationale », ou encore : c'est la « culture allemande » et non la « culture française ».

Ce qui m'a remis en mémoire une vieille affaire. Dans un lycée international, les directeurs des sections nationales réunis pour organiser leurs bibliothèques respectives déterminaient quels ouvrages ranger dans la bibliothèque générale. Le directeur de la section allemande demanda Dürer pour la bibliothèque allemande. Le représentant de la section anglaise dit calmement qu'il lui laissait l'art nazi et gardait Dürer dans la bibliothèque générale.

Je ne nie pas l'équivoque du terme « multiculturel » qu'on peut confondre avec « multiculturaliste », d'autant qu'aucune desdites cultures n'est « pure » : toutes sont mélangées,

elles sont toutes mêlées les unes aux autres. Je soutiens que toute soumission de la loi républicaine aux exigences d'une culture est inadmissible. En fin de compte, c'est la notion de culture qui est confuse : Bruno Lemaire parlait « d'une » culture et non plus de « la » culture, comme si Montaigne, Hugo ou Camus relevaient « d'une » culture au sens ethnologique du terme. Était-ce ignorance ou démagogie ? Finira-t-il par soutenir qu'Achille appartient à la culture grecque et non à la culture française, et Gavroche seulement au folklore parisien ?

Ainsi ce débat permet au moins de savoir qu'il y a deux camps : d'un côté l'oubli ou même le refus de 1789, de l'autre une certaine façon de lui demeurer fidèle. Au moment où la plupart des partis et des politiques dits de gauche ont renoncé, comme la droite, à la culture – je dis bien « la » et non « une » -, Bruno Lemaire nous force à avouer que la distinction de la gauche et de la droite, même si elle ne correspond pas souvent à la place des députés au parlement, a un sens et permet bien d'opposer deux types de politiques.

Mais il y a peut-être des raisons d'espérer : le refus de la culture n'est pas universel. [Je lis ici](#) que le premier ministre italien a annoncé que l'Italie va dépenser à part égale deux milliards d'euros pour sa sécurité et pour sa vie culturelle, jugeant que la réponse au terrorisme n'est pas seulement sécuritaire : « La pensée de l'Italie, qui résonne fortement à travers l'Europe et le monde, est la suivante, dit-il : pour chaque euro supplémentaire investi dans la sécurité, il faut un euro de plus investi dans la culture ».

Lors de l'hommage national du 27 novembre dans la cour des Invalides, on a pu entendre outre la *Marseillaise* et une chanson française de Barbara, une chanson de Jacques Brel, une suite de Bach et un chœur de Verdi. Faut-il dire qu'il s'agit de culture belge, allemande et italienne, mais non française ?

(1) Des paroles et des actes, France 2, le 17 novembre 2015.